

Compte-rendu CS 12/03/2020

Présents :

Hakim Amara, Clément Barreau, Gérard Rousset, François Graner, Véronique Thévenet, Sandra Lerouge, Anke Lindner, Sébastien Rodriguez, Christophe Deroulers, Fabien Casse, François Ozanam, Eric Chassande-Mottin

Présents à distance :

James Bartlett

Procurations :

Sylvain Chaty ---> Sébastien Rodriguez
Christophe Goupil ---> Véronique Thevenet
Mariana Graña ---> François Graner
Anne Lemièrè ----> Eric Chassande-Mottin
Véronique Van Elewyck ---> Eric Chassande-Mottin
si vote sur la LPPR avant son arrivée (prévue ~15h10)
Yann Gallais ---> Clément Barraud
Christian Ricolleau ---> Hakim Amara (qui part à 17h)
Nicolas Decamp ----> Gérard Rousset
Frédéric Lechenault ---> François Graner

Excusés :

Matteo Cacciari
Frédéric Restagno
Hakim Amara sera là et part à 17h

1. Questions diverses

1.a LPPR

Le CS soutient les diverses motions proposées par certaines instances telles que la CP-CNU, la CPCN et le COMETS. Il demande au CUFR d'être vigilant et d'être force de proposition dans le cadre qui sera proposé par la future loi.

1.b Structuration de la formation par la recherche (SFRI)

Pour info, dépôt de 3 projets SFRI, pour chacun des trois axes de l'UFR de Physique.

1.c Equipex

Gros moyens pour équipements, plutôt à l'échelle nationale. L'université de Paris pourrait déposer un projet sur le numérique, et un projet expérimental ; Thomas Patzak a rappelé que l'appel à projet encourageait le numérique.

Une demande expérimentale (PIMMY), sur de nombreux labos et UFR, est en préparation avec deux axes :

- microscopie optique ou électronique couplées à des techniques spectroscopiques

- microscopie champ proche couplée à la spectroscopie Raman

1.d Élections CUFR

Les services de l'université se sont récemment saisis de la question. Pas d'informations supplémentaires.

1.e Éméritats

Ils seront dorénavant examinés entre avril (appel) et juin (date limite) et non plus au fil de l'eau. L'éméritat initial et son renouvellement sont accordés pour une période de 5 ans. Le DU peut néanmoins stopper un éméritat à n'importe quel moment sans justification.

1.f Poste MCF MSC-Med

Le CS recommande que les postes concernant la physique même provenant d'autres UFR soient l'objet d'une information et d'une concertation préalable en séance.

2. Journée de l'UFR

Organisation : A. Callan-Jones, C. Mercier, V. Thévenet, A. Creusot, A. Degiron

Présentations diverses : 30 min, 10 min, 5 min pour les étudiants, 3 min pour les lauréats de BQR, posters, présentation d'expériences.

Un mail d'information avec appel à présentations sera envoyé à toute l'UFR ainsi qu'aux directeurs d'unités rattachées à l'UFR.

3. Demande d'HDR d'Hubert Halloin (APC)

Approuvée à l'unanimité par le CS.

4. Demande de demi-délégation de Guillaume Rousseau à l'INRIA

N.B. : G. Rousseau vient de passer de la section 34 à la section 28.

But de la demande de délégation : archive mondiale du logiciel.

Non-votants : 2

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 17

5. Demande de postes 2021

La remontée des demandes à l'université doit se faire en juillet.

- Postes de Professeur

Info : S. Katsanevas est de droit surnuméraire jusqu'à décembre 2021. Pour nécessité de service, il a obtenu 6 mois de prolongation, soit jusqu'au 31 août 2022.

Il y aura a priori un support de Professeur en 2021 et un support en 2022.

Compte-tenu des discussions passées qui ont entériné la répartition des supports de professeur sur chacun des trois axes, et du support de professeur 46-3 sur l'axe deux infinis pour 2020, les supports à pourvoir pour 2021 et 2022 doivent se répartir sur les deux autres axes.

- Postes de MCF

En 2021, l'UFR pourrait éventuellement récupérer un support MCF si le poste Prof 46-3 deux infinis 2020 était pourvu au bénéfice d'un membre de l'UFR.

Le CS propose que les DU fassent remonter leurs demandes à l'UFR pour début juin, c'est-à-dire après le résultat du concours 2020, avec une présentation orale qui interviendrait peu de temps après. Le CS encourage fortement les laboratoires à s'associer en amont de leur demande pour élaborer des profils communs.

6. Avancement de grade

33 demandes au total.

Selon l'université, le sénat ne serait pas capable, en raison des contraintes de calendrier, de traiter les avis qui remontent des UFR vers le CNU. Le sénat va faire remonter un avis identique pour toutes les demandes : la mention « excellent » a été choisie.

Le CS devra proposer des rapporteurs externes et internes pour la phase locale. L'examen des dossiers aura lieu vers juin-juillet.

Le CS recommande que le rapport CNU des candidats ne soit pas pris en considération lors de la phase locale et que cela soit indiqué explicitement aux candidats.